
Mise à jour sur les opérations dans la région Asie et Pacifique

A. Aperçu de la situation

En fin 2020, la région Asie-Pacifique comptait 9,8 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 4 millions de réfugiés, 3,5 millions de déplacés internes, plus de 200 000 demandeurs d'asile et personnes retournées et 2,3 millions d'apatrides, dont bon nombre étaient aussi des réfugiés ou des déplacés internes.

En 2021, la région fait face à plusieurs crises humanitaires graves. Depuis le début de 2021, plus de 700 000 personnes se sont nouvellement déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan et du Myanmar, à cause des violences et les troubles politiques. En outre, la propagation rapide de la pandémie de la COVID-19 à travers la région a fait de 2021 l'année la plus difficile de l'histoire récente pour les personnes relevant de la compétence du HCR dans la région Asie-Pacifique.

Le HCR a rapidement activé ses mécanismes de préparation et de réponse aux situations d'urgence en Afghanistan, au Myanmar et dans les pays voisins. Même si la situation liée à la sécurité, aux problèmes politiques et à la pandémie de la COVID-19 a eu pour effet de limiter l'accès de l'aide humanitaire, le HCR et ses partenaires ont, dans la mesure du possible, accordé protection et assistance aux personnes nouvellement déplacées. Les gouvernements et les organisations régionales ont aussi été soutenus dans la recherche de solutions en faveur de 3,3 millions de réfugiés et demandeurs d'asile dans la région, issus d'Afghanistan et du Myanmar. D'autres réfugiés et demandeurs d'asile dans la région ont aussi besoin de solutions, ainsi que de mesures plus inclusives dans le pays d'accueil, pour résister aux restrictions constantes et à l'impact socio-économique de la COVID-19.

Situation en Afghanistan

À la suite de l'annonce du retrait des troupes internationales, les conflits et les violences se sont aggravés de façon dramatique en 2021 en Afghanistan. Les talibans ont rapidement pris le contrôle du territoire, pour enfin devenir maîtres de Kaboul à la mi-août. À cause des troubles, environ 570 000 personnes se sont nouvellement déplacées depuis janvier à l'intérieur du pays, et un nombre croissant de personnes ont cherché refuge dans les pays voisins. Le HCR a déclaré une situation d'urgence interne de niveau 3 pour la situation en Afghanistan. Il collabore étroitement avec les gouvernements et les partenaires pour préparer les afflux transfrontaliers de réfugiés, conformément au modèle de coordination pour les réfugiés. Dans le cadre de ses efforts de préparation, il a plaidé en faveur de l'accès aux territoires dans la sous-région, et a prépositionné les articles de premiers secours. Malgré la situation extrêmement instable qui règne en Afghanistan, le HCR est engagé à rester opérationnel pour soutenir les réponses humanitaires et continuer d'investir dans la résilience des communautés, conformément à la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR).

À la suite de la formation en 2020 du Groupe central mondial de la Plateforme d'appui à la SSAR, principal cadre de partage des responsabilités pour la situation des réfugiés afghans, des groupes centraux au niveau des pays ont été formés à Kaboul, à Islamabad et à Téhéran pour mettre en œuvre les priorités et les partenariats au niveau local. Présidés par l'Union européenne aux plans mondial et national, ces groupes centraux ont mis au point des plans de travail qu'ils exécutent. De plus en plus, ils sont activés pour coordonner l'appui aux interventions d'urgence en Afghanistan et aux mesures de préparation dans les pays voisins.

Grâce à la Plateforme d'appui de la SSAR, le HCR travaille avec les Gouvernements de la République islamique d'Iran et du Pakistan pour venir en aide à plus de 2,2 millions de réfugiés afghans au moyen de politiques nationales inclusives. En République islamique d'Iran, une nouvelle politique permet aux réfugiés titulaires de la carte Amayesh d'avoir accès aux services financiers. La documentation étant restée cruciale au Pakistan, le HCR et le Gouvernement ont lancé en avril dans 35 sites une opération de vérification des informations et de renouvellement des pièces (DRIVE). À la date du 29 août, l'opération avait permis de vérifier la situation de 459 450 réfugiés et de distribuer 98 377 cartes à puce biométriques prouvant l'enregistrement. Elle a également permis au HCR et à ses partenaires de disposer de données globales sur les réfugiés afghans, concernant notamment leurs compétences et leur niveau d'éducation, devant permettre des interventions plus ciblées pour une réintégration durable en Afghanistan, et améliorer la protection et l'assistance au Pakistan.

Situation au Myanmar

Les violences ayant eu lieu au Myanmar à la suite du coup d'état militaire du 1^{er} février ont entraîné le déplacement d'environ 181 000 personnes à l'intérieur du pays, surtout dans le Sud-Est, mais également au Nord et à l'Ouest. Depuis le 1^{er} février, environ 22 000 réfugiés se sont enfuis vers l'Inde et la Thaïlande, même si les quelques 7 000 personnes ayant traversé la frontière pour se rendre en Thaïlande sont depuis rentrées au Myanmar. L'accès aux personnes nouvellement arrivées en Inde et en Thaïlande n'a certes pas été accordé au HCR, mais l'Organisation collabore avec les partenaires humanitaires dans les pays voisins pour se préparer à d'autres mouvements de réfugiés en provenance du Myanmar.

Au Myanmar, le HCR a déclaré une situation d'urgence interne de niveau 2 pour faire face aux besoins humanitaires croissants. La poursuite du conflit armé à travers le pays depuis le 1^{er} février, l'aggravation de la situation liée à la COVID-19 et les graves inondations ont empiré le paysage humanitaire et exacerbé la vulnérabilité des communautés. Le HCR et ses partenaires ont réussi à fournir à des dizaines de milliers de déplacés internes des articles de premiers secours et des matériels de protection personnelle contre la COVID-19. Ils se sont également engagés dans le suivi à distance de la protection et dans le renforcement de la protection communautaire.

Dans l'État de Rakhine, le HCR et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont maintenu l'accès, et ont continué de mettre en œuvre les projets communautaires contribuant à créer les conditions favorables au rapatriement volontaire de réfugiés. Toutefois, environ 600 000 Rohingyas dans l'État de Rakhine continuent de subir des restrictions discriminatoires quant à la liberté de mouvement et à la citoyenneté. Le HCR continue de plaider en faveur de la restauration de leurs droits ainsi que de ceux d'environ 1 million d'autres réfugiés Rohingyas dans la région. Il plaide aussi pour que l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) et d'autres acteurs régionaux soutiennent la mise en œuvre des recommandations de la Commission consultative sur l'État de Rakhine.

Les défis auxquels le Myanmar fait face soulignent la nécessité de trouver des solutions globales pour les réfugiés Rohingyas et d'autres réfugiés du Myanmar, notamment par un plus grand appui et des possibilités, tant qu'ils demeurent en exil. Au Bangladesh, le fait que le Gouvernement ait inclus les 890 000 réfugiés Rohingyas qu'il abrite dans la réponse nationale à la COVID-19, notamment dans les plans de vaccination, a permis d'empêcher une crise de santé publique dans les camps de réfugiés à Cox's Bazar. Toutefois, les services humanitaires par essence ont été suspendus dans les camps en raison des mesures de prévention. Le HCR et ses partenaires ont pu répondre à l'incendie, aux inondations et aux glissements de terrain dans des camps, même si leurs interventions n'ont pas eu lieu avant que ces catastrophes n'entraînent des pertes en vies humaines chez les réfugiés et ne détruisent des milliers d'abris. Pour répondre aux défis humanitaires auxquels les réfugiés Rohingyas font face au Bangladesh, le Plan de réponse conjointe de 2021 pour la crise humanitaire concernant les Rohingyas a été lancé, à hauteur de 943 millions de dollars E.-U. En mars et en mai respectivement, une délégation des Nations Unies comprenant le HCR et d'autres partenaires a visité Bhasan Char, où le Gouvernement a relogé environ 18 000 réfugiés Rohingyas. Depuis lors, des discussions sont en cours avec le Gouvernement sur un cadre pour l'engagement

opérationnel des Nations Unies à Bhasan Char devant permettre de satisfaire les besoins humanitaires des réfugiés.

Réponse à la pandémie de la COVID-19

En 2021, la transmission du virus de la COVID-19 a considérablement augmenté dans la région Asie-Pacifique, le taux de vaccination étant faible par rapport à d'autres régions. Étant donné que le confinement a été imposé dans la plupart des régions et que la reprise socio-économique était à l'arrêt, les personnes relevant de la compétence du HCR sont restées extrêmement vulnérables. Même s'ils ont été inclus dans certains plans nationaux de vaccination, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont, d'une manière générale, eu peu d'accès à la vaccination et n'ont pratiquement pas bénéficié de l'assistance économique. La pandémie continue d'aggraver l'isolement. Elle accroît les risques, notamment de détention et de violence entre conjoints. Les enfants réfugiés restent coupés des possibilités limitées à eux offertes au plan éducatif.

Le HCR a continué de s'adapter à la situation liée à la COVID-19, grâce à de nouvelles méthodes améliorées de connectivité avec les réfugiés et les demandeurs d'asile dans la région, qui permettent de veiller à ce que ceux-ci puissent communiquer leurs besoins. Il s'agit notamment de services automatisés d'information et d'applications en ligne déployées pour les réfugiés en Indonésie et en Malaisie, ainsi que des interventions élargies en espèces et des programmes de volontaires ayant permis de responsabiliser les réfugiés pour qu'ils puissent agir comme prestataires en première ligne.

Pacte mondial sur les réfugiés

En préparation de la Réunion de hauts responsables qui aura lieu en décembre 2021, le HCR a facilité – ou y a participé – des dialogues d'évaluation avec diverses parties prenantes dans la région Asie-Pacifique, pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris en 2019 au Forum mondial sur les réfugiés, et identifier les nouvelles possibilités de partenariat stratégique. Il a également tenu des consultations régionales avec les organisations non gouvernementales (ONG), et a fait des recommandations pour la participation et le leadership des réfugiés de la région dans le processus visant l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés.

B. Progrès et défis dans la réalisation des priorités stratégiques globales

Garantir l'accès à la protection et à l'asile

En 2021, l'accès à l'asile a été de plus en plus restreint dans la région Asie-Pacifique. Malgré le plaidoyer concerté du HCR, notamment pour les réfugiés fuyant l'Afghanistan et le Myanmar pour avoir accès aux territoires des pays voisins, les restrictions de déplacement et la fermeture des frontières imposées par la pandémie de la COVID-19 ont réduit la capacité des personnes à demander l'asile et à avoir accès à l'assistance. Des milliers sont détenus de manière indéfinie, particulièrement en Inde et en Malaisie, où la détention de bon nombre résulte de rafles à grande échelle contre l'immigration, menées sous prétexte de prévenir la propagation de la COVID-19.

En 2021, ces restrictions, associées au fait qu'il n'existait déjà pas de système national d'asile dans la plupart des pays, ont entraîné plusieurs dizaines de cas de refoulement. Dans la région, le HCR continue d'encourager vivement la mise au point de systèmes nationaux d'asile répondant aux normes internationales de protection des réfugiés. En Thaïlande, un Comité d'examen et un Sous-comité sur les critères ont été créés pour appliquer le mécanisme national d'examen.

Les réfugiés voyageant par mer se voient souvent refuser l'accès au débarquement et à l'asile. Au cours du premier semestre de 2021, plus de 600 personnes (pour la plupart des réfugiés Rohingya partis du Bangladesh) – dont les deux tiers étaient des femmes et des enfants – ont essayé de voyager par mer et ont enregistré neuf décès. Les autorités maritimes ont refusé le débarquement à la plupart. Un bateau transportant 81 réfugiés Rohingya est resté en mer pendant plus de quatre mois avant d'être secouru en juin par la garde indonésienne.

Pour les personnes ayant eu accès aux territoires, l'un des principaux éléments du travail de protection du HCR en 2021 dans la région a consisté à améliorer l'enregistrement et la documentation. Le nombre de personnes enregistrées par le HCR a considérablement diminué en 2020, surtout en raison des restrictions liées à la COVID-19. En 2021, le HCR a mis en œuvre à travers la région des approches innovantes d'enregistrement à distance, avec notamment des portails de libre-service en ligne et la vidéoconférence, afin d'assurer la continuité des activités cruciales de protection. C'est ainsi qu'au deuxième trimestre de 2021, le HCR a enregistré environ 22 000 personnes, c'est-à-dire quatre fois plus qu'au deuxième trimestre de 2020.

Pour assurer l'inclusion des réfugiés et trouver des solutions, les données d'enregistrement et la documentation sont indispensables. Aux fins d'inclusion, le HCR continue de s'efforcer de vérifier si les réfugiés Rohingya résidaient auparavant au Myanmar. L'enregistrement et la délivrance de cartes à puce biométriques pour les réfugiés afghans dans le cadre de DRIVE au Pakistan ont permis d'assurer la continuité de leur accès aux services. À travers la région, le HCR s'inspire de l'exemple de DRIVE pour explorer d'autres initiatives permettant d'utiliser les données socio-économiques sur les réfugiés pour élargir les possibilités d'éducation et de moyens d'existence.

La plupart d'enfants réfugiés, déplacés internes et apatrides dans la région Asie-Pacifique – qui constitue 38 % des personnes relevant de la compétence du HCR – continuent de rencontrer des obstacles pour avoir accès à l'éducation et à d'autres services essentiels, et font même face à des risques accrus de violence, d'exploitation, d'abus et de négligence. Dans les zones de conflit et de déplacement en Afghanistan et au Myanmar, les enfants ont subi de graves violations des droits humains, comme le meurtre et les mutilations, le recrutement dans des forces et groupes armés et les violences sexuelles. Le HCR met en œuvre des programmes ciblés afin de prévenir les préjudices et de satisfaire les besoins spécifiques des enfants. Comme exemple, on peut citer les sessions de sensibilisation en Inde pour plus de 100 enfants et membres de communautés sur la prévention contre le travail de l'enfant et le mariage précoce, dont les taux ont augmenté depuis l'apparition de la pandémie de la COVID-19.

La pandémie a exacerbé beaucoup de formes de violence liée au genre qui continuent de représenter un risque répandu, menaçant la vie de femmes et filles relevant de la compétence du HCR dans la région. Le HCR et ses partenaires continuent de fournir l'assistance vitale aux personnes ayant survécu aux violences liées au genre, et d'appliquer des programmes de prévention communautaire. Au Bangladesh, le bataillon armé de police qui assure le maintien de l'ordre dans les camps de réfugiés s'est associé à un projet engageant les membres de communautés à changer les normes afin de prévenir la violence entre conjoints. En Malaisie, le HCR et ses partenaires ont soutenu la mise en place d'espaces virtuels sûrs apportant un appui psychosocial à 135 femmes réfugiées.

Trouver des solutions aux situations prolongées

Les crises actuelles en Afghanistan et au Myanmar – pays d'origine de 83 % des réfugiés de la région – ont augmenté les déplacements et ont gravement remis en cause les initiatives visant à créer les conditions favorables au rapatriement volontaire. Le HCR redouble d'efforts pour trouver des solutions globales - notamment par une protection améliorée et une meilleure inclusion dans les pays d'accueil, en plus de possibilités élargies de réinstallation et de voies complémentaires dans des pays tiers - et continue de gérer les obstacles à un éventuel retour volontaire.

Même si le taux de retour des réfugiés en Afghanistan est resté faible en raison des restrictions liées à la COVID-19 et de la montée de l'insécurité en Afghanistan, le HCR a aidé les personnes retournées en leur octroyant des subventions en espèces et en leur ouvrant l'accès à divers services, comme les informations sur l'inscription à l'école, les programmes de vaccination contre la COVID-19 et la sensibilisation aux risques liés aux mines. Au cours du premier semestre de 2021, 1 148 réfugiés sont rentrés en Afghanistan avec l'aide du HCR, contre 377 au premier semestre de 2020 et 3 070 au premier semestre de 2019. La situation extrêmement instable à la suite de la chute de Kaboul a entraîné la suspension des retours volontaires facilités par le HCR.

Étant donné que le niveau de réinstallation des réfugiés de la région a considérablement diminué en 2020, à cause des restrictions liées à la COVID-19, le HCR s'est efforcé de restaurer le niveau de traitement des dossiers et de départs pour la réinstallation à leur niveau d'avant la pandémie. Au deuxième semestre de 2021 et 2022, il intensifiera davantage ses activités de réinstallation, compte tenu de l'augmentation du nombre de places disponibles dans des pays tiers, en particulier aux États-Unis d'Amérique. Il a élargi les partenariats afin de créer de nouvelles voies complémentaires dans la région. Il travaille pour permettre aux réfugiés d'avoir accès à des voies complémentaires dans des pays comme le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et la République de Corée.

Au premier semestre de 2021, le HCR a organisé à travers la région de larges consultations avec des réfugiés Rohingya sur les solutions, ainsi que sur la manière dont ils envisagent l'avenir. Malgré la situation régnant actuellement au Myanmar, la grande majorité des réfugiés Rohingya ont manifesté le désir de rentrer chez eux. Jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de le faire, ils ont énormément besoin de possibilités pour l'éducation et les moyens d'existence, et le HCR s'efforcera de multiplier ces possibilités, en particulier au Bangladesh (890 000), en Malaisie (103 000) et en Inde (20 000).

Assurer la protection des déplacés internes et trouver des solutions en leur faveur

Le déclenchement et l'aggravation de conflits en Afghanistan et au Myanmar ont considérablement augmenté les déplacements internes et freiné les progrès vers des solutions pour des centaines de milliers de personnes qui s'étaient déplacées avant 2021 à l'intérieur du pays. La réponse d'urgence du HCR pour les déplacés internes dans les deux pays a mis l'accent sur l'amélioration de la coordination des groupes sectoriels sur le terrain, la fourniture de la protection et de l'assistance en matière d'abris, lorsque l'accès était possible, et le renforcement de la protection communautaire, lorsque l'accès est limité ou restreint.

En Afghanistan, les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris et des articles non alimentaires ont mis en œuvre, sous la direction du HCR, des programmes comme Co-PROSPER, systèmes de protection communautaire soutenant aussi des activités de moyens d'existence dans les zones prioritaires de retour et de réintégration. Au premier semestre de 2021, le HCR a fourni l'appui vital aux déplacés internes les plus vulnérables au moyen d'intervention en espèces pour 3 000 personnes. Au vu des défis imbriqués, liés aux données disparates sur les déplacés internes et à l'inégalité d'accès aux documents d'état civil, le HCR soutient une initiative gouvernementale visant à harmoniser les données sur les déplacés internes de manière à faciliter l'accès à la documentation.

Au Myanmar, l'évaluation rapide des besoins effectués par le HCR et ses partenaires a permis d'identifier les besoins criants en matière de sécurité, d'alimentation et d'abris chez les personnes nouvellement déplacées depuis le 1^{er} février. Environ 80 % des personnes nouvellement déplacées sont concentrées dans le Sud-Est du Myanmar, où le HCR et le Bureau de la coordination des affaires humanitaire (OCHA) ont renforcé la coordination. À travers le pays, l'Organisation a prépositionné avec d'autres acteurs humanitaires l'assistance matérielle. Toutefois, la fourniture de cette assistance a été gênée par les restrictions d'accès imposées par les autorités de fait, et a été rendue difficile par la pandémie de la COVID-19 et les inondations. Au moment où l'ASEAN commence à acheminer l'aide humanitaire au Myanmar, le HCR s'efforce de veiller à ce qu'elle atteigne les déplacés internes les plus vulnérables, en particulier les 130 000 personnes (principalement Rohingya) restées déplacées dans le Centre de l'État de Rakhine depuis 2012.

Aux Philippines, où 120 000 personnes sont restées déplacées à l'intérieur du pays, dans la région de Mindanao au 30 juin 2021, le HCR a renforcé les capacités des autorités nationales et locales, afin de leur permettre d'assurer et de diriger les réponses actuelles et futures aux déplacements internes. Il a continué de fournir un appui technique sur la législation relative aux déplacés internes actuellement en cours d'examen aux plans national et régional.

Réduire et prévenir l'apatridie, et protéger les apatrides

La situation des groupes d'apatrides les plus importants dans la région Asie-Pacifique est restée dans une large mesure inchangée. En 2021, le HCR a soutenu les efforts visant à mettre en

œuvre les 29 engagements pris en 2019 par les États de la région au Segment de haut niveau sur l'apatridie lors de la 70^e session du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire. D'autres progrès sont nécessaires pour gérer les situations d'apatridie les plus importantes au Myanmar, en Thaïlande et en Ouzbékistan, ainsi que la situation de réfugiés Rohingya apatrides à travers la région.

Les efforts déployés au plan régional pour l'enregistrement des actes d'état civil et la documentation de l'identité juridique, comme facteur de risque d'apatridie, ont été traduits en actes dans divers pays. Les États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont présenté les rapports à mi-parcours de la décennie de la CESAP pour les traitements des actes d'état civil et les statistiques vitales. Plusieurs pays de l'ASEAN ont donné suite aux recommandations de la Commission de l'ASEAN sur la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants contenues dans le rapport sur l'identité juridique pour toutes les femmes et tous les enfants de l'ASEAN, publié en 2020. Des projets pilotes pour tester les outils d'évaluation de l'enregistrement des actes d'état civil, dans le cadre du processus de Bali, ont aussi été mis en œuvre au Pakistan et au Vietnam, et achevés en Thaïlande.

En juin 2021, le HCR a tenu des consultations régionales avec les organisations de la société civile sur le renforcement des partenariats en vue d'améliorer l'accès des apatrides à la santé, à l'éducation et aux moyens d'existence. Les initiatives de cette nature ont déjà amené l'Équipe-pays des Nations Unies, en particulier en Malaisie et au Népal, à entreprendre des recherches sur les besoins de protection des personnes exposées au risque d'apatridie et à mettre en place des groupes de travail nationaux pour promouvoir l'agenda d'identité juridique des Nations Unies. Le HCR a aidé des institutions académiques, comme le Centre Peter McMullin sur l'apatridie de l'université de Melbourne, à contribuer, grâce aux programmes de renforcement des capacités, à l'amélioration de l'expertise des autorités publiques en matière d'apatridie ainsi que des compétences des ONG en matière de plaidoyer.

C. Information financière

Pour 2021, le Comité exécutif avait initialement approuvé un budget de 755 millions de dollars E.-U. pour la région Asie et Pacifique. Par la suite, ce budget a augmenté pour passer à 832 millions de dollars E.-U., en raison des besoins supplémentaires liés à la COVID-19 et des activités de préparation et de réponse aux situations d'urgence en Afghanistan et au Myanmar. Le programme pour les réfugiés constituait 77 % des besoins financiers de la région. En fin juillet, le budget de la région était à 48 % financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et affectées.